

L'objectif

Un guide technique qui donne les points clés de la production de viande bovine biologique, au travers :

- de la réglementation,
- de la conduite du troupeau en bio,
- de la valorisation de la viande bovine bio.

Des témoignages d'éleveurs sur différents systèmes allaitants bio complètent ce guide.

Le public

- Agriculteur bio et conventionnels
- Conseillers
- Porteurs de projet
- Public en formation

Le projet

Certains producteurs de viande bovine en conventionnel se posent la question de passer à l'agriculture biologique. Des candidats à installation en agriculture, des porteurs de projet (dont en reconversion professionnelle ou pluri-actifs) s'interrogent quant à l'opportunité de s'installer ou se reconvertir en élevage allaitant bio.

Ce guide leur donne les points essentiels pour réfléchir à leur projet :

- **Réglementation : les points clés du cahier des charges**

Produire de la viande bovine en agriculture biologique, c'est d'abord se conformer aux exigences d'un cahier des charges européen. Ce guide apporte les réponses aux principales questions que le cahier des charges soulève en élevage bovin viande.

- **Technique : quelle conduite pour le troupeau en bio ?**

De par les exigences du cahier des charges et le coût des intrants en agriculture biologique, la conduite d'un atelier allaitant en bio nécessite des adaptations de chargement animal, d'autonomie alimentaire, de conduite des vêlages et de choix de races. Ce guide présente les éléments techniques pour sécuriser la conduite du troupeau allaitant en bio.

- **Débouchés : quelles valorisations pour la viande bovine bio ?**

Comme en agriculture conventionnelle, la rentabilité d'un atelier allaitant en bio passe aussi par une bonne valorisation de la viande. Ce guide fait le point sur la rentabilité des systèmes, la filière et la vente directe.

Des témoignages d'éleveurs sur différents systèmes allaitants bio complètent ce guide.

[Ce guide technique est accessible sur le site Internet des Chambres d'agriculture de Normandie.](#)

Une action
du PRDAR
financée par

Les chiffres clés

1 Guide technique : Produire de la viande bovine biologique en Normandie

En image

[Le guide est accessible sur le site Internet des Chambres d'agriculture de Normandie.](#)



Exemple de la rubrique Réglementation : les points clés du cahier des charges.



En savoir plus

Sophie CHAUVIN - Chambre régionale d'agriculture de Normandie

02 31 47 22 64 – sophie.chauvin@normandie.chambagri.fr

L'action **AE08** « Performance en Agriculture Biologique » du PRDAR normand

Sophie CHAUVIN - Chambre régionale d'agriculture de Normandie

02 31 47 22 64 – sophie.chauvin@normandie.chambagri.fr

Le PRDAR Normand 2014-2020.

La triple performance au service d'une agriculture durable.

A découvrir sur www.chambre-agriculture-normandie.fr